

Calendrier MOUVEMENT 2019

Du mardi 2 avril 9h au jeudi 25 avril minuit : session de saisie des vœux via l'application I-PROF. (dates susceptibles de modifications)

A partir du 15 mai : les enseignants ayant émis des vœux recevront un accusé de réception dans leur boîte I Prof.

Cet accusé leur permettra de contrôler leur barème, ainsi que les éventuelles bonifications auxquelles ils peuvent prétendre. Si une erreur est constatée, il est impératif de prendre contact avec la Division de l'enseignant avant le 20 mai.

- Lundi 20 et mardi 21 mai : groupe de travail 1ère phase informatisée.
- Mardi 28 mai : CAPD 1ère phase informatisée.
- A partir du mercredi 29 mai : consultation des résultats d'affectation via l'application I-PROF.

Phase manuelle et ajustements

La phase manuelle d'ajustements permet une nomination à titre provisoire sur les postes ou regroupements de postes restés vacants suite à la première phase.

Les enseignants en mobilité obligatoire et restés sans poste devront classer les circonscriptions du département.

Ce classement obligatoire s'effectue du 6 au 11 juin à partir d'une application qui sera mise en ligne le 6 juin sur le site <https://si.ac-strasbourg.fr/arena>, rubrique « Gestion des personnels », puis « Mouvement - Classement des circonscriptions ».

- Mercredi 26 juin : groupe de travail – 2ème phase manuelle
- Mardi 02 et mercredi 03 juillet : CAPD - 2ème phase manuelle
- Mercredi 28 août : CAPD – phase d'ajustements.
- Mardi 03 septembre : CAPD - ajustements de rentrée.